



Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.
34094 Montpellier cedex 5
Tél : 04.67.41.78.51

Procès verbal de l'assemblée générale du Comité Départemental de Spéléologie (CDS34) qui s'est tenu le 11 02 06 à Montpeyroux

Sont comptabilisés 69 votants (47 présents, 22 procurations) sur les 322 fédérés héraultais en 2005.

Ouverture de l'AG à 15h30

- J. Clauzon qui adresse un grand remerciement à la Municipalité de Montpeyroux et au GSM pour l'accueil.

- Appel à candidature pour pourvoir 2 postes au comité directeur (dans le respect de la parité H/F, 2 candidatures féminines sont encouragées). Aucune candidature n'est parvenue au CDS actuellement. Le CDS demande à l'assemblée si elle est d'accord pour que des membres de l'assemblée puisse se porter candidat au cours de l'AG. L'assemblée vote à l'unanimité pour accepter des candidatures spontanées.

- Une fois que le comité directeur sera complété, nous procéderont à l'élection du président du CDS puisque J. Clauzon assurait cette fonction par intérim jusqu'à cette AG (comme il est stipulé dans l'article 16 des statuts du CDS).

Rapport Moral du Président :

Bonjour à tous, merci de votre présence qui manifeste votre intérêt pour la vie fédérale de notre département.

Si j'ai l'occasion (je pourrai dire le plaisir, ou un peu moins la chance) d'ouvrir cette Assemblée générale, c'est dû, vous le savez à la démission de CHRIS-VALÉRY LEYNAUD pour des raisons qui lui sont propres, mais que je tiens cependant à remercier pour l'investissement dont il a fait preuve pour la vie du CDS.

Force est de remarquer que notre département manque singulièrement de dynamisme et que par conséquent il soit parfois démotivant de s'y investir.

Comme je l'ai déjà écrit lors de la convocation à cette AG, l'action des membres du Comité Directeur ne peut qu'être le reflet et l'appui de la demande des clubs.

Dans cette période d'individualisation, la tendance est de se recroqueviller sur nos intérêts propres et immédiats, oubliant que si nous ne sommes pas solidaires, ces intérêts seront peu à peu grignotés par les réglementations qui ne cessent d'encercler et de restreindre de plus en plus nos possibilités de pratique.

Membres de la fédération nous avons également le droit et le devoir de nous y exprimer afin de faire évoluer nos règles internes ; c'est en étant nombreux et solidaires que nous pourrions faire passer nos visions des choses.

C'est ce que j'espère de cette AG qui, mettant à plat les problèmes passés, permette de réactiver la vie de notre CDS sur notamment trois points qui me tiennent à cœur :

1. La revitalisation de notre Comité Directeur - il y a 2 poste à pourvoir en plus du poste réservé médecin suite à la démission récente de FRÉDÉRIC DEDIEU ET INGRIG JARRIGE – et l'élection d'un Président pour la fin du mandat.
2. Faire entendre notre voix au niveau national avec la proposition d'évolution de l'assurance fédérale pour les dirigeants de club (point dont on débattrait tout à l'heure).
3. Montrer notre capacité et notre convivialité en faisant du Rassemblement Causse 2006 une réussite.

C'est dans cet esprit et cet espoir que je laisse la parole à notre secrétaire pour le déroulement de l'ordre du jour.

Je vous remercie de votre attention.

Jacques CLAUZON
Président par intérim



Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.
34094 Montpellier cedex 5
Tél : 04.67.41.78.51

Rapport d'activité

Un état des lieux concernant sur les 5 dernières années montre une diminution constante du nombre de clubs et de licenciés dans l'Hérault.

En 2005, cette diminution s'explique par la disparition de 4 clubs pour diverses raisons mais toutes liées à des problèmes de communication ou de relation/réglementation avec la fédération. En effet, pour les Ratapenadas, c'est un problème de renouvellement de cotisation qui les a fait disparaître en 2005. La section spéléo de ASPTT/montagne disparaît suite à l'obligation de fédération et d'assurance des membres du bureau. Le club de l'ASCO ayant connu les mêmes problèmes, n'a été intégré à la FFS qu'en fin d'année (soulevant la question entre autre de leur assurance) ce qui sera lourd de conséquence pour 2006 (25 membres de leur club ne se fédéreront pas en 2006). A ce sujet, le CDS 34, solidaire avec ses clubs, compte déposer une motion qui sera mise à approbation par un vote au cours de l'AG.

On notera aussi que la taille des club diminue et que la moyenne d'âge des fédérés héraultais augmente dramatiquement avec seulement 40 jeunes de –moins de 22 ans. Hors la survie d'une activité dépend de sa jeunesse. Une question se pose pourquoi cette activité n'est plus ou plutôt n'est pas attractive?. Pourtant l'EDSH a multiplié les actions auprès des scolaires, les JNS ont encore eu un franc succès.

Pour 2006, les prévisions laissent supposer que pour la première fois il y aura moins de 300 fédérés dans notre département.

Quel serait le projet ou les projets à créer entre le CDS au travers de l'EDSH et les clubs qui permettrait de nouveaux jeunes dans les clubs ?. L'appel est lancé.

Evolution sur 5 ans

	2002	2003	2004	2005	2006
clubs	26	25	25	21	16
licences	375	365	345	322	235

Variations entre 2004 et 2005

Prévision 2006

	Variation
Clubs	- 4
Individuels	- 3
Licences	- 23

Variation
+1
-3
- 28



Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.
34094 Montpellier cedex 5
Tél : 04.67.41.78.51

Taille des clubs

Nombre de licences	Nombre de clubs	
	2004	2005
Moins de 10	10	9
10 à 19	10	6
20 à 29	4	5
30 à 39	1	2
Total	25	21

clubs
2006
7
5
4
1
17

Cette année le CDS a participé :

- au soutien au fonctionnement des clubs
 - Deux subventions pour stage initiateur (Gersam, 1 jeune du SCC)
 - Deux subventions pour stage perfectionnement (2 jeunes du SCM),
 - Boulidou (FNDS)
 - JNS à Montpeyroux
- à la construction d'un dossier FAAL (fond d'aide aux actions locales) pour l'équipement et la sécurisation en amarrages fixes de deux cavités : Event du Banquier et l'Aven de Barnabé référencé FAAL 2006-8
- à la construction d'un dossier de demande de subvention au Conseil Général dans le cadre de l'Aide au fonctionnement des comités départementaux, (aide perdue en 2004, rattrapée de justesse en 2005 (résultat en attente)
- G. Cazes représente (5 réunions) le CDS dans les réunions des projets de classements UNESCO et Grands Sites (St Guilhem et Navacelle
- au travers de ses commissions à la représentation de la spéléo vis-à-vis des instances décisionnelles :

Commission Scientifique

Je ne puis être présent pour l'AG à Montpeyroux pour cause de travail.

Concernant la commission scientifique l'année 2005 a été assez calme : levés karsto pendant le pompage du Boulidou de Cazilhac (j'attends toujours la topo pour y dessiner mes observations).

J'ai aussi représenté le département aux Rencontres d'Octobre et lors des Rik-Rak (Réunion Informelle de Karstologie Réunissant les Amateurs de Karst).

En 2007, c'est organisé à St-Bauzille, par moi et toutes les bonnes volontés disponibles.

Prévisions pour 2006

Aven Noir avec la commission scientifique nationale

Stage scientifique départemental et peut-être le national si j'ai le temps Rencontres d'Octobre et Rik Rak

Je précise, comme à chaque AG, que je fais plusieurs sorties de géol ou de karsto chaque mois, tous ceux qui sont intéressés peuvent s'y joindre.

Je vous annonce la création d'une nouvelle association « Karsto Mundi » qui n'est pas un club de spéléo, mais qui regroupe des spéléos fédérés pour des expos scientifiques et pour des publications ou communications allant de la vulgarisation à des contributions dans des revues telles que Karstologia, Société Géologique de France etc...

Cette association ne demande aucune subvention, ni aucune reconnaissance ni agrément administratifs. Elle permet de se réunir sur le terrain et favoriser les échanges dans le domaine de la karstologie et de la spéléologie scientifique. Un site Web est en prévision et une convention avec l'université est en cours de réalisation.

Hubert Camus

Compte Rendu EDSH 2005

Dans le courant de l'année 2005, en prenant comme date de référence les 1^{er} janvier et 31 décembre, plusieurs sorties furent encadrées par des initiateurs et spéléos fédérés du département. Souvent les mêmes, mais le problème du volontariat est toujours le même, quand y a rien à gagner, personne ne vient.

Bon pour revenir aux sorties, il faut dire que deux conventions furent signées en 2005, dont le collège de la présentation (Ganges) et le groupe des Eclaireurs Laïques (Montpellier).



Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.
34094 Montpellier cedex 5
Tél : 04.67.41.78.51

Trois sorties sont comprises pour chacune des conventions avec des niveaux de difficultés croissants, ainsi qu'une approche géologique autour de la grotte de l'Hortus pour le collège de la Présentation grâce à la présence de Claude Viala. Les deux conventions étaient établies sans tenir compte de l'assurance, les deux structures étant assurées pour des activités spéléologiques.

Les encadrants 2005 :

Laure Aldebert (GSG) Romain Martinez (GSG) Frédéric Dedieu (SCM) Chris-Valéry Leynaud (GSG) Marc Ivorra (GSG) Clauzon Jacques (GSG) Claude Viala (SCT) Thierry Gastou (GSG) Gérard Cazes

<u>Sites Fréquentés:</u>	<u>Collège de la Présentation :</u>
<u>Eclaireurs Laïque:</u> Boulidou de Cazilhac Aven-Grotte de Bégué-Ponchon Aven du Fumaïre Calaven de Roussières Aven-Grotte de la Fausse Monnaie	Mur des Lamentations Grotte de l'Hortus Grotte du Maire Grotte Aurélie

Chris-Valéry Leynaud

Commission environnement

Plusieurs sujets ont été suivis en cette année 2005, par Frédéric Dedieu (responsable com. env.) Chris-Valéry Leynaud, Ingrid Jarridge et Gérard Cazes.

Projets Grand Sites :

la gestion des monts de Saint-Guilhem, par la communauté des communes de la haute vallée de l'Hérault, avec l'aménagement du site pour faciliter et réglementer la pratique des activités sportives qui occupent régulièrement le site. Ceci afin de définir des zones de pratiques et des zones de protection de l'espace et des espèces (faune et flore). Il en est ressorti, que beaucoup d'activités de pleines natures pratiquées sur le site et plusieurs journées de concertations ont permis à chaque comités départementaux concernés, mais aussi chaque professionnels puissent donner des indications sur les habitudes de fréquentations et sur leurs besoins en matière d'accès. Pour ce qui est de la spéléologie nous ne sommes concernés par aucun de ces points, puisqu'il serait impossible voir même dangereux de pratiquer des ouvertures de sentier pour chacune des cavités présentes sur le secteur.

Le dossier devrait continuer à être suivi par le comité départemental des sports de pleine nature, mais aussi par un membre du CDS34, afin d'appuyer les besoins de la pratique en général. Le document de synthèse fut transmis à Christophe Tcherster (com. env. nationale)

Un autre projet est en route sur la vallée de la Vis, Gérard Cazes y représente les CDS34 et 30.

Dossier ZNIEF :

Deux réunions furent suivit par Frédéric Dedieu, mais les infos données lors des réunions CDS n'ont pas eu les répercussions escomptées par leur rapporteur. Ont laisse venir, et on s'en mordra les doigts après.

Grotte de Baulieu :

Cette cavité fermée par les soins de la mairie afin de créer un parking pour les différents festivals organisés sur l'ancienne décharge publique. Cette cavité était largement fréquentée par les chauves-souris et par un mince cours d'eau, elle fut bouche du jour au lendemain, sans que personne ne s'en inquiète. Le CDS34 ayant trouvé inutile de soulever le problème, le dossier est transmis aux associations écologistes du secteur de Baulieu.

Indiquons que c'était la seule cavité connue sur la commune.

Creux de Miège :

Le syndicat Intercommunal de l'étang de Thau a pris contact avec Frédéric Dedieu, pour une visite du site. Les nettoyages successifs réalisés par cette administration furent constatés, et une idée de collaboration a germé. Le projet fut présenté au membre du CDS34, mais personne n'a réagit et l'idée de stage topographie sur ce site fut oubliée aussi vite que ce qu'il fut proposé. L'action sera menée par des professionnels et une association écologiste du secteur.

Ce compte rendu ne peut que signaler le manque d'écoute de la part des membres du CDS34, vis-à-vis du responsable de cette même commission. Celui-ci est donc démissionnaire du CDS34.

Chris-Valéry Leynaud



Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.
34094 Montpellier cedex 5
Tél : 04.67.41.78.51

Boulidou de Cazilhac

Cette action a duré du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre, nous n'avons pas présenté les sorties qu'il représente sur le total ci-dessus, car cette action ayant été spécifique, nous vous présentons maintenant ses résultats.

Sachant que le camp fut organisé par le GS Gangeois, avec la participation, financière du CDS34, et la participation matérielle du SC Courmonterral, du SSF30, de la DRAC, de la SAUR, de Mr Roland Arnal et de la Mairie de Cazilhac.

74 spéléologues, représentant 20 clubs différents, 4 individuels italiens et 3 spéléos de Barcelone.

Un total de 245 sorties pour les installations du matériel, les explorations des parties connues et l'exploration de nouvelles galeries, la topographie et les photos.

Au total nous avons, sur l'ensemble des sorties, réalisé 1500m de premières et remonté 7 cheminées, dont trois avaient déjà fait l'objet d'une remontée partielle en 1989. La longueur du réseau atteint quasiment les quatre kilomètres. La topographie fut refaite en totalité grâce au dévouement de Jean-Louis Galéra, qui par sa minutie donna une nouvelle forme à la topographie et nous permet maintenant de pouvoir espérer une nouvelle aventure sur cette cavité.

Nous savons bien qu'il n'est pas toujours facile de faire ce qui est prévu dans l'organisation d'une action telle que celle menée au Boulidou de Cazilhac, mais il faut se rendre à l'évidence, les programmes établis avant le début de l'exploration, ont dus être modifiés dans certains cas, mais le principal était de favoriser l'avancée des travaux pour les équipes scientifique, les équipes de pointes et l'équipe de topographie (cette dernière ayant mené ce travail avec toute la persévérance et la compétence que nous lui reconnaissons). Les intérêts personnels n'ayant aucune place dans l'action du Boulidou, il a fallut que chacun puisse modifier son planning afin de faire avancer l'étude de la meilleure façon.

Les trois points noirs de cette action :

- 1 : L'installation du matériel électrique et de la pompe
- 2 : Le manque de persévérance
- 3 : Le manque de documents

*L'installation du matériel électrique et de la pompe fut un moment laborieux, mais le fait que nous soyons néophytes dans une telle organisation nous a amené des désagréments et de jours de retard sur le début du pompage. Mais les personnes venues à notre aide nous ont été d'un grand secours, Je pense ici à Claude Peyre de Spéléo club de la vis et à Roland Arnal, propriétaire de la cavité.

*Le manque de persévérance de certains spéléologues, qui fuient spontanément les obstacles et diminuent la ténacité des plus dynamiques. Il est certain que le Boulidou de Cazilhac est une cavité argileuse et que son statut de résurgence temporaire ne facilite pas l'exploration, mais le plaisir de la spéléologie ne peut se contenter de galeries sèches et propres. Nous ne pourrions considérer que dans notre activité, les sorties soient toujours aisées. Le but de la spéléologie, étant avant tout, l'étude et la recherche des fonctionnements karstiques, il nous faudra toujours accepter la présence d'obstacles, tels que l'argile et autres sédiments présents sur le passage de l'eau. Par leurs simples présences, les alluvions et autres dépôts nous permettent, en fonction de leurs types, de leurs épaisseurs et de leurs empilements, de connaître le trajet de l'eau ainsi que la datation morphologique des galeries. Bref les renseignements qu'ils nous apportent, méritent les quelques petits désagréments de leurs présences.

*Le manque de documents photographiques, qui entraîne une perte d'information sur les différents types de formes des galeries. La partie scientifique de l'action, portant sur la formation de cette cavité, perd de sa valeur du fait que l'équipe qui en avait la charge ne peut prouver par des appuis photographiques, ses théories sur la formation des différentes galeries et donc de la cavité.

Ceci ne peut refléter par un support visuel la réalité complexe de cette formation tout en desservant les deux mois de travail réalisés, lors d'une présentation de l'étude auprès d'un public non initié en matière d'hydrogéologie.

Chris-Valéry Leynaud



Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.
34094 Montpellier cedex 5
Tél : 04.67.41.78.51



Inscription liste secours 2005 :

Le nombre d'inscrits sur la liste secours du département de l'Hérault s'établit à 49 personnes pour l'année 2005. Comme chaque année, le turn-over des inscrits est relativement important puisqu'une quinzaine de personnes ne se sont pas réinscrites en 2005, remplacés par de nouveaux membres qui ont par contre rejoints les rangs.

Commission Secours 2005 :

La commission secours s'est réunie comme chaque année deux fois en 2005 (14/03 et 22/11) afin de traiter de différents problèmes structurels et de gestion de la commission. Les Conseillers Techniques ont participé à une réunion des CT du Grand Sud organisée par le SSF national le 26/11/05 à Marseille sur deux jours.

Une convention annuelle de soutien financier des actions du SSF 34 a été signée en juin 2005 avec la CA-SDIS, mais n'a pas été encore honorée en terme de versements.

Enfin, suite à une sollicitation préfectorale, le SSF 34 a donné son avis sur la proposition d'un Plan de Secours Spécialisé Préfectoral pour les interventions en milieu souterrain. Nous n'avons pas encore eu de retour de l'application effective de ce plan.

Activités 2005 :

Suite à l'Assemblée Générale du SSF 34 en 2004, il a été tenu compte des vœux remontés alors : le souhait général était d'effectuer 2 stages sur un jour (de préférence le dimanche) et 1 stage plus l'exercice départemental sur 2 jours. Dans cette optique, tous les stages de formation prévus pour 2005 ont été réalisés :

☞ **Le stage Equipier** (06/02/05, aven Vidal) a regroupé 13 participants. Il n'y avait pas à proprement parler de nouvelles recrues à former, et ce stage s'est donc concentré sur la révision des techniques de base par l'ensemble des participants.

☞ **Le stage Assistance Aux Victimes** (24/04/05, grotte de l'Ours) a regroupé 7 participants. Il est dommage que peu d'équipiers aient participé à ce stage, car les explications concernant le point chaud sont à généraliser et à diffuser au niveau de tous les clubs. Ce constat reste général depuis plusieurs années.

☞ **Le stage Téléphone** (24/04/05, grotte de l'Ours + vallée de la Vis) n'a regroupé que 3 participants, la météorologie n'encourageant pas à rester dehors. Ce stage a permis de montrer une défaillance sévère du système filaire et d'essayer pour la première fois les combinés TPS. Deux réflexions sur la mise en place des antennes et sur les protocoles de communication sont issus de ce stage.

☞ **Le stage Equipier-Chef d'Equipe** (04-05/06/05, aven du mas d'Agre n°4) a regroupé 22 participants. Ce stage a permis de revoir une fois de plus de nombreux ateliers.

☞ **Le stage Gestion de surface/désobstruction** (15-16/10/05, Grotte de la Fenouillède) a regroupé 14 participants, malgré une alerte rouge météorologique. L'utilisation des TPS été immédiate, malgré les parasitages dus à une interférence générée par un émetteur Loran. L'installation du téléphone et du PC de gestion a été plus laborieuse. Une très bonne étude gazométrique par les détecteurs Oldham a pu être réalisée. Sinon, bonne révision des techniques de micro-charges.

La suite des activités a embrayé sur **l'organisation d'un exercice régional** (11-12/12/05, aven du Cochon), qui a regroupé 75 intervenants, dont 54 intervenants en milieu souterrain répartis en 16 équipes pour 60 missions réalisées. Les intervenants venaient des cinq départements de la Région, et 10 membres du GRIMP ont participé à cet entraînement :



Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.
34094 Montpellier cedex 5
Tél : 04.67.41.78.51

Département	Participants
30 (Gard)	16
48 (Lozère)	7
11 (Aude)	10
66 (Pyrénées Orientales)	10
34 (Hérault)	32
Total : 5	Total : 75

Il ressort de cet exercice une satisfaction quasi-générale, et ce, malgré des conditions difficiles: cavité peu sympathique, des capacités d'accueil spartiates et une météo peu clémente. L'exercice a été prétexte à rencontre et à partage ; l'ambiance positive a compensé les degrés négatifs de la température. Gageons que cette expérience partagée encouragera cette nouvelle dynamique régionale... Le SSF 34 remercie tous les participants, et particulièrement le SDIS 34 pour les moyens logistiques engagés, même s'ils n'ont été confirmés qu'au dernier moment et que nous espérions un peu plus (nous avons dû louer un marabout pour 500 €).

Concernant le **matériel**, le SSF 34 a procédé au renouvellement de l'intégralité de son stock de moyens explosifs, et à une mise en place de protocole de gestion du dépôt correspondant. A ce titre, le gestionnaire possède un trombinoscope des personnes autorisées par arrêté préfectoral, à retirer et transporter les artifices de tir en cas d'intervention. Une remise en état complète du dispositif caverniphone est en cours, de façon à parer au plus pressé avant remise à niveau du matériel de transmission filaire.

Enfin, il est à noter que les **journées de Perfectionnement Technique** organisées par le CDS 34 ont eu lieu les 16 et 17 octobre 2004 à Olargues, avec un effectif très jeune. Le SSF n'y était pas représenté.

Programmation 2006 :

Samedi 28 janvier 2006 : Réunion au Centre Opérationnel de Zone (Valabre)
Samedi 04 février 2006 : Stage Equipier (1 jour)
Dimanche 26 mars 2006 : Stage ASV (assistance aux victimes) (1 jour)
Dimanche 23 avril 2006 : Stage Equipier (1 jour)
WE 27 et 28 mai 2006 : Stage Equipier / Chef d'équipe (2 jours)
WE 10 et 11 juin 2006 : Journée de perfectionnement technique du CDS34.
WE 21 et 22 octobre 2006 : Exercice Départemental, Interdépartemental ou Régional (2 jours).
Non encore positionnés dans le calendrier pour 2006 : Stages Gestion de Surface/Téléphone + Désobstruction (1 ou 2 jours)

JM Salmon

Rapport Financier

Les résultats du SSH vous seront analysés et commentés par Jean-Michel ou Patrick.

Vous pouvez constater un résultat négatif de 2607,57[€] dut à l'absence de subvention du conseil Général, la demande n'ayant pas été faite en 2004. Qui de notre ex-président ou de notre ex-secrétaire n'a pas transmis le dossier au Conseil Général ?

J'ai fait une simulation avec cette subvention et les intérêts générés par cette trésorerie, nous serions (**je dis bien nous car c'est aussi de votre argent qu'il s'agit**) arrivés à un quasi-équilibre car la subvention du CG est de 2439[€] et le manque sur les intérêts du livret 80[€] environ soit un total de 2519 euros.

Pour 2006 tout devrait rentrer dans l'ordre grâce à la vigilance de notre CTR et l'efficacité et la disponibilité de notre actuel secrétaire car la aussi la demande n'avait pas été faite.

Le solde en banque reste malgré tout positif, mais ne permet pas de pouvoir auto financer le rassemblement caussenard.



Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.
34094 Montpellier cedex 5
Tél : 04.67.41.78.51

Du cotés des aides 7 ont été accordées en 2005, qui ce décomposent de la façon suivante : 4 pour de la formation, dont 3 pour des moins de 18ans.

2 actions de terrain JNS à Montpeyroux et Ganges pour le bouldou de Cazillac relais de l'action FNDS du CDS.

1 aide exceptionnelle à Olargues pour remettre en état la porte du Macoumé.

Beaucoup de frais postaux dûs aux deux AG et surtout aux envois en recommandés pour l'action en justice des Fontanilles.

Du côté de la publication, les dépenses sont essentiellement dûes à l'achat des manuels du sauveteur que le CDS revend volontairement à perte au prix de 7,50€ pour un prix d'achat de 15€ d'où le peu de rentrer car 7 exemplaires ont été vendus le reste étant des ventes des annales du caussenard.

Sur le prévisionnel le plus gros point est bien sur le rassemblement caussenard qui fait apparaître un résultat négatif de 2250€. Mais qui devrait arriver à l'équilibre si nous obtenons les aides du FAAL, du conseil Général, et du CSR.

Rapport des commissaires aux comptes :

Les commissaires aux comptes constatent que ceux-ci sont honnêtes, sincères et faciles à vérifier. Les commissaires relèvent tout de même un problème dans l'ordre de gestion : en effet des dépenses ont été engagées avant que les subventions n'aient été perçues.



Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.
34094 Montpellier cedex 5
Tél : 04.67.41.78.51

Adoption des rapports

Rapport moral	Contre	0
	Abstention	5
	Pour	64
Rapport d'activité	Contre	0
	Abstention	5
	Pour	64
Rapport financier	Contre	0
	Abstention	2
	Pour	67

Autres points du jours

EDSH et matériel d'initiation

Le matériel de l'EDSH était principalement constitué de 16 EPI permettant d'effectuer simultanément 2 sorties d'initiation de 8 participants pour un initiateur.

Le CDS gère l'entretien du matériel (renouvellement lié à l'usure), l'utilise dans le cadre de l'EDSH et des grandes manifestations dans lesquelles il est parti prenante et le met à disposition à titre gracieux pour les clubs qui veulent promouvoir la spéléo au travers de sorties découvertes ou d'initiations (selon les recommandations de l'ESF; 1 initiateur/8 stagiaires).

Cette année 7 clubs ont utilisé l'équipement pour de l'encadrement, pour les JNS et/ou pour la « tyrolienne du raid aventure de Lunel ». Le matériel sort généralement 2 fois par mois (sauf en juillet et en août) dans sa totalité (soient 320 personnes/journée). Ceci est possible car le CDS a fait un gros investissement financier en 2004 cependant ce matériel s'use et est soumis à la nouvelle réglementation sur la gestion des EPI en collectivité.

Actuellement le matériel se décompose comme suit :

<u>6 Equipements date de mise en service 1999</u> 6 casques(1997)/leds/acéto 6 baudriers(1999)/jumars complets	<u>10 Equipements date de mise en service 2004</u> 10 casques (de 1997)/ leds 10 baudriers(2004)/jumars complets
--	--

Selon les recommandations fédérales de gestion des EPI la durée de vie des casques et des baudriers est de 10 ans dont 5 ans d'utilisation ce qui a comme conséquence la mise au rebut immédiatement des 6 EPI de 1999 et en 2007 des 10 casques de 1997.

Une discussion a eu lieu concernant les conditions d'utilisation du matériel EPI du CDS par les clubs, il s'en est suivi une série de votes qui permettra au CDS de mieux cadrer les règles d'emprunt :

Prêt dans le cadre d'une convention entre le CDS et le club avec un CR de l'activité du club pour l'EDSH
Contre 0 ; Abstention 1 ; Pour 68



Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.
34094 Montpellier cedex 5
Tél : 04.67.41.78.51

Participation financière des clubs emprunteurs pour l'entretien de ce matériel
Contre 52 ; Abstention 2 ; Pour 15

Remise d'un chèque de caution par le club emprunteur
Contre 9 ; Abstention 8 ; Pour 52

Donc pour l'année 2006/2007, l'EDSH possède donc 10 EPI conforme à la réglementation. Le CDS gère toujours l'entretien du matériel (renouvellement lié à l'usure), l'utilise dans le cadre de l'EDSH et des grandes manifestations dans lesquelles il est parti prenante et continue à le mettre à disposition à titre gracieux pour les clubs qui veulent promouvoir la spéléo au travers de sorties découvertes ou d'initiations (selon les recommandations de l'ESF; 1 initiateur/8 stagiaires) sous couvert d'une convention et en contrepartie d'un chèque de caution (le montant sera statué en comité directeur).

D'un avis général, il semble qu'un minimum de 16 EPI permet de bien répondre aux besoins des clubs et des manifestations. Si l'on veut maintenir la quantité et la qualité de ce matériel, il faut donc d'ores et déjà réfléchir à son renouvellement et à trouver les financements nécessaires.

Les prochains rendez-vous de l'EDSH sont 4 stages qui ont été inscrits au calendrier national de l'ESF/FFS:

4 et 5 mars 2006 (Vacquerie) Stage Topographie Organisateur JM Salmon/CDEncadrement JM Salmon

10 et 11 juin 2006 (Lunel/Aubais) Stage perfectionnement Organisateur CDS/ équipe EDSH, Encadrement initiateurs du 34 et G. Cazes

18 et 19 novembre 2006 (Vacquerie) Stage équipier scientifique Organisateur CDS: équipe EDSH Encadrement P. Galant, H. Camus, G. Cazes

2 et 3 décembre 2006 (Vacquerie) Stage photographie Organisateur T. Legavre/CDEncadrement P. Crochet, G. Cazes, T. Legavre, L. David, G. Lis

Motion à la FFS

Suite au problème rencontré par le club de l'ASCO, de l'ASPTT, ... concernant l'obligation d'assurer chaque membre du bureau à l'assurance de la FFS (qu'il soit actif ou non dans la pratique de l'activité), le CDS soucieux de représenter les clubs vis-à-vis des instances fédérales et solidaire avec eux vis-à-vis de cette mesure sélective compte soumettre une motion si approbation par vote de l'AG :

A l'issue de son AG du 11.02.2006, le CDS 34 demande au Comité Fédéral de mettre à l'ordre du jour de l'AG Fédérale 2006, un débat et un vote, sur la modification de la règle d'assurance régissant les membres du bureau d'un club voulant s'affilier à la FFS.

Il nous semble en effet discriminatoire que pour pouvoir exercer une fonction dans le bureau d'un club (et par contre coup aux autres niveaux de la vie fédérale) il soit obligatoire de souscrire à l'une des assurances qui couvrent la responsabilité civile mais aussi la pratique de la spéléologie.

En effet une personne fédérée et passionnée par l'activité de son club mais ne pouvant pratiquer la spéléologie de manière active pour des raisons de handicap, d'âge ou de disponibilité personnelle ne peut donc s'y investir par le biais de la prise de responsabilités et fonctions administratives.

Sans remettre en cause les autres modalités actuelles, nous demandons pour répondre à cette lacune, que la commission assurance mette en place une assurance spécifique de dirigeant qui porterait uniquement sur la Responsabilité Civile, ou une licence dirigeant incluant l'assurance RC.



Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.
34094 Montpellier cedex 5
Tél : 04.67.41.78.51

Cela élargirait ainsi le choix de la forme d'investissement de tout un chacun tant au niveau club qu'aux autres niveaux de la vie fédérale qui se trouvent souvent en déficit de responsables au niveau administratif.

Le Président du CDS 34

Cette motion a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée, elle sera envoyée au plus vite à la fédération pour qu'elle apparaisse à l'ordre du jour de l'AG fédérale.

Roger Mir président du CSR est venu en voisin nous rappeler que la prochaine AG du CSR Languedoc-Rousillon se tiendrait à Caussade (82) le 01 et 02 avril 2006, sous la forme d'un rassemblement inter-régional (avec CSR Midi-Py et CSR Aquitaine) qui permettra que le plus grand nombre de spéléo se rencontrent, échangent et festoient aussi. Certains membres de l'assemblée pensent que ce type de rassemblement n'est pas la bonne option et présumant sur une faible participation (comme à l'AG nationale) .

La vie des clubs :

Le SCM, GSL, SCMNE, GSM et le CSG ont fait une rapide présentation de leur activité respective au cours de l'année

Postes à pourvoir au comité directeur du CDS :

3 personnes se sont proposés : Sandrine Panis (SCBAM), Suzane Raynaud (SCMNE), Jacky Fauré (SCBAM)

Résultats des votes :

S. Panis 55 voix	S Raynaud 37 voix	J. Fauré 36 voix	2 blancs	1 nul
------------------	-------------------	------------------	----------	-------

Bienvenue à Sandrine et Suzane au comité directeur du CDS

Election du Président du CDS

J. Clauzon candidat au poste a été présenté par le comité directeur comme Président du CDS34. L'assemblée a entériné cette proposition par 54 votes « Pour » et 3 votes « blanc ». J. Clauzon est le nouveau président du CDS.

Pour le Comité Directeur du CDS34

Le Président

COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE SPELEOLOGIE DE L'HÉRAULT
Maison des Sports
200, Avenue du Père Soulas
34094 MONTPELLIER - Tél 04 67 41 78 51

Le trésorier